



TENDANCES REGIONALES : VERS UN ACCROISSEMENT DES ZONES DE LUTTE

En 2021, les surfaces prospectées ont progressé de plus de 20% par rapport à l'année précédente. FREDON a organisé et prospecté avec les viticulteurs plus de 26 800 ha dans les départements/foyers de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Savoie.

Les conditions climatiques du millésime ont entraîné une forte expression des symptômes de jaunisses cette année encore, ce qui a nécessité d'effectuer plus de 11 000 prélèvements pour analyses = 53% des ceps symptomatiques sont flavescents.

Cette année, 26 communes ont été nouvellement détectées contaminées FD, sur l'ensemble de la région.

Les 3 types de surveillance :

- La prospection fine (exhaustive), à laquelle les viticulteurs sont appelés à participer. Elle permet à terme de supprimer le réservoir de maladie. Les viticulteurs sont venus en appui des équipes Fredon sur la 50% de la surface prospectée cette année.

- La prospection en bord de parcelle, réalisée par les inspecteurs Fredon dans la zone délimitée. Elle permet notamment de détecter les nouveaux foyers.

- La prospection des environnements de pépinières et vignes mères de toute la région. Cette prospection vient compléter les contrôles de FranceAgrimer sur la production de matériel de multiplication végétal.

BILAN 2021 Flavescence dorée

Chiffres clés :

Surface prospectée	26 800 ha
Nombre de ceps symptomatiques	85 455
Dont Nombre de ceps contaminés FD	45 526
Nombre de parcelles contaminées FD	3 000
Surfaces contaminées FD	1 590 Ha

Rappel :

L'arrachage des ceps contaminés doit être effectué **avant le 31 mars 2022**, c'est-à-dire avant le redémarrage de la végétation et l'éclosion des larves de la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*).

Cet arrachage doit être correctement réalisé. Couper ou casser les ceps au niveau du sol n'est pas suffisant car un certain nombre de porte-greffes vont émettre des rejets. Le porte-greffe étant porteur sain de la maladie, il n'exprimera pas les symptômes mais restera

38-73-74



Bilan départements de l'Isère, Savoie et Haute-Savoie

En 2021, la surveillance s'est déroulée du 24/08 au 26/10.

1 710 hectares ont été prospectés (86 % de la surface prévue).

23 897 ceps symptomatiques ont été observés.

3 132 échantillons ont été effectués pour déterminer le type de jaunisse.

1 556 parcelles et 17 289 ceps sont contaminés par la Flavescence dorée.

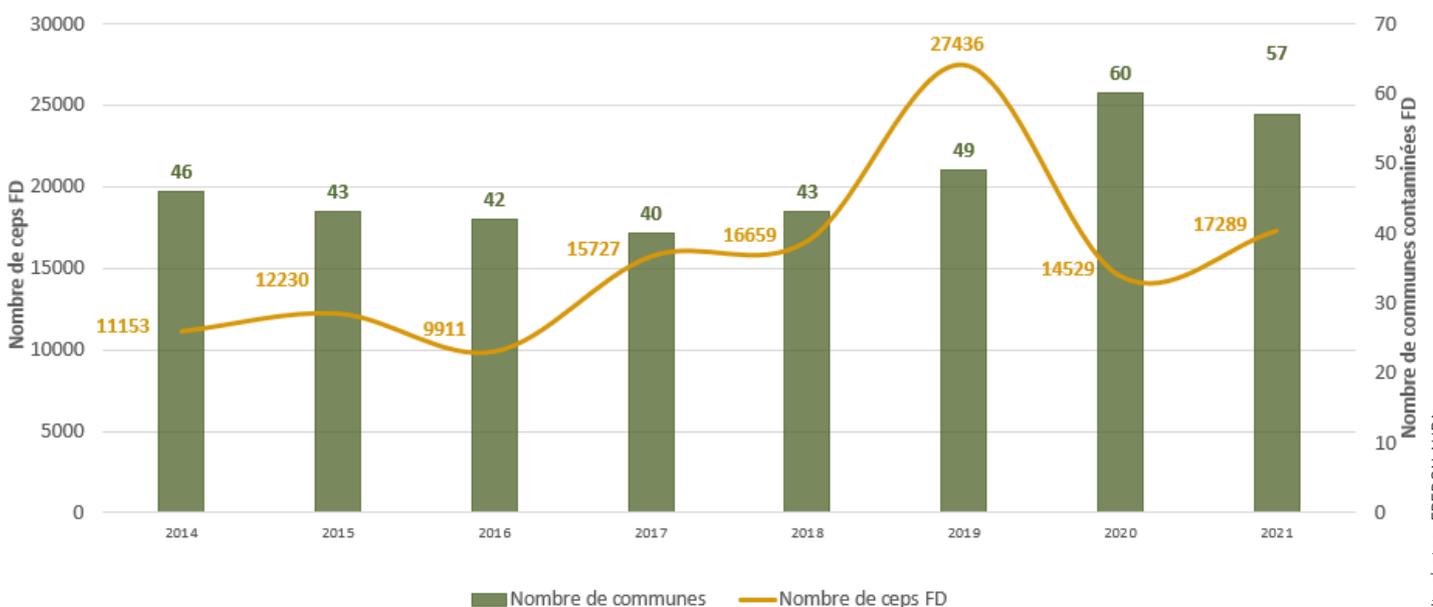
17 parcelles (dont 10 sont des treilles de particuliers) dépassent 20% de contamination, cela représente 1.7 Ha au total sur 12 communes.

Une expansion de la maladie

Sur l'ensemble des communes, on constate une augmentation de 2760 ceps contaminés par la flavescence dorée par rapport à 2020. Cette évolution est principalement située sur la Chautagne avec une augmentation de 82% sur ce secteur. Les plus gros foyers sont sur les communes de Ruffieux et Chindrieux.

Quant aux autres communes, les contaminations sont en légère hausse sauf pour le secteur des Vins de Pays qui indique une baisse de 20%. Le seul secteur restant épargné est l'Avant Pays Savoyard puisque 100% des ceps sont Bois Noir.

Flavescence dorée 73-38 : Evolution du nombre de communes et de ceps contaminés depuis 2014



FREDON AURA - Siege social
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PIREST

Délégation Auvergne
83, avenue de l'Europe
63370 LEMPDES



tel : 04 37 43 40 70
fax : 04 37 43 40 75

tel : 04 73 42 14 63
fax : 04 73 42 14 61



contact@fredon-aura.fr
www.fredon.fr/aura